

8.00 crédits

Q1 et Q2



Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Enseignants	Clesse Grégory (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	L'UE est constituée de 2 partims en fonction des langues inscrites au programme de l'ETD. Chacun comporte un stage et un séminaire d'accompagnement de ce stage. LGLOR9403L et LGLOR9403G. Pour le stage Conformément au titre II, chapitre V du décret RFIE 2021, l'étudiant-e stagiaire sera mis-e en situation professionnelle dans des établissements d'enseignement secondaire, ordinaire ou spécialisé, de plein exercice ou en alternance, secondaire de promotion sociale ou secondaire artistique à horaire réduit. Ces situations professionnelles devront lui permettre de développer la mise à l'épreuve de son projet professionnel, l'élaboration progressive de son identité professionnelle, la construction d'une attitude de praticien réflexif, l'approfondissement disciplinaire, en ce compris la didactique du latin et du grec ancien, ainsi que la différenciation pédagogique, la remédiation, l'accompagnement personnalisé et le co-enseignement, le développement de compétences liées au rôle social de l'enseignant et l'apprentissage progressif du travail autonome et du travail en équipe. Dans ces situations professionnelles, l'étudiant-e stagiaire devra réaliser des activités en classe (observation des enseignants et des apprenants, enseignement) et des activités hors classe (par exemple, observation de l'institution scolaire, activités d'insertion socio-professionnelle/socialisation organisationnelle, participation active aux concertations d'année, de discipline, interdisciplinaires, sur un projet, en lien avec les plans de pilotage, périodes de remédiations, participation à une journée pédagogique, à un conseil de classe, à une réunion des parents collective ou individuelle...). Pour le séminaire d'accompagnement des stages Au niveau de l'accompagnement des stages, les séminaires collectifs travailleront, à travers la constitution d'un portfolio, l'identité enseignante, les représentations des stagiaires, les dimensions pédagogiques, didactiques, relationnelles, sociales et organisationnelles de la pratique professionnelle, et la réflexivité
Acquis d'apprentissage	
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Pondération de la note finale de chaque partim : • 45% pour la dernière visite de stage • 45% pour le rapport du/des maître(s) de stage • 10% pour le portfolio réflexif (dont 5% dédiés à l'évaluation de la performance orale dans le cadre des séances de "Pratiques de l'oralité" intégrées dans le "Séminaire d'accompagnement du stage long en français - Partim 1 - Enseignement de qualification"). À noter que pour les langues anciennes et en particulier pour le latin, il sera demandé d'effectuer des stages à la fois dans le degré supérieur et dans le degré inférieur de l'enseignement secondaire. Un échec relatif aux prestations de stage est irrémédiable. Vu le calendrier scolaire de l'enseignement obligatoire, et conformément à l'article 78 du RGEE, le stage ne pourra pas être représenté lors de la troisième session d'évaluation et la note d'échec sera réputée rattachée à chacune des sessions d'évaluation de l'année académique.
Méthodes d'enseignement	Des grilles d'évaluation à valeur formative et certificative seront présentées aux étudiant-es et complétées par les maîtres de stages et collaborateurs pédagogiques. Plusieurs feedbacks formatifs (lors du séminaire d'accompagnement et des visites de stage) seront donnés aux stagiaires. Ils/elles devront également constituer et compléter progressivement un portfolio réflexif. Les séminaires d'accompagnement seront participatifs.
Contenu	Les 90 heures de stages sont réparties en 45 heures par langue. Pour chaque langue : 10 heures d'observation et de coenseignement avec le professeur titulaire Animation de cours en binôme (le cours est préparé principalement par le professeur titulaire). De l'observation à la prise en main progressive des séquences.

	25-30 heures d'enseignement seul-e Prise en charge complète des séquences d'enseignement (préparation et enseignement). 5-10 heures d'activités connexes (hors classe) Par exemple, organisation d'un projet culturel (échange, correspondance, spectacle, pièce de théâtre, autre activité scolaire, ...) ; soutien aux élèves en difficulté (tutorat, accompagnement personnalisé) ; conception et mise en place d'activités ludiques ou interdisciplinaires; participation à une journée pédagogique ou à une rencontre avec les parents, etc. Ces stages seront encadrés par un <u>séminaire d'accompagnement</u> . Diverses séances seront planifiées dans l'année et aborderont entre autres les thèmes suivants : • Méthodologie de l'observation en classe. • Méthodologie du coenseignement. • Élaboration d'une planification didactique. • Supervision de la planification didactique élaborée par l'étudiant. • Intersession en groupe (idéalement en cours de stage) : analyse des "réussites" ou des "incidents". • Intersession individuelle à partir d'une vidéo de classe. • Bilan du stage ; réflexivité ; formulation d'objectifs personnels (pour le prochain stage ou la pratique professionnelle).
Ressources en ligne	Moodle
Autres infos	Dans l'enseignement officiel, l'interdiction du port de signes convictionnels, lorsqu'elle est prévue par le règlement d'ordre intérieur de l'établissement, s'applique également aux étudiant-es stagiaires. En application de l'article 36§3 du Décret définissant la formation initiale des enseignants, les étudiant.es inscrit.es au Master 60 en enseignement section 5, qui sont en fonction dans l'enseignement secondaire supérieur, peuvent faire assimiler leurs prestations, dans le cadre de cette fonction, aux activités liées au stage long, pour autant que la fonction exercée s'inscrive strictement dans une composante disciplinaire du master 60 en enseignement section 5 visé. La procédure est décrite sur le site de la faculté.
Faculté ou entité en charge:	FIAL